

PROCES VERBAL
Vendredi 16 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize mai à dix-huit heures minutes, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes dans la salle « l'ECOLE », sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

PRÉSENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,
M. Jean-Paul ANGLADE 1^{er} **adjoint**, M. Philippe BARRAULT, M. Grégory THIBAUD **Adjoint** au **Maire**,
Mme, Marie CORNET-VERNET, Mme Pascale BACQUET, Mme Oriane PODEVIN, M. Pierre de MONTALEMBERT et M. Daniel MATHE, **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M. Thierry SEGURA
Mme Florence DECHELLE, représentée par Mme Pascale BACQUET.

ABSENTS NON-REPRÉSENTÉS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie CORNET-VERNET

- **Approbation du procès-verbal du 14 mars 2025**
- **Désignation du secrétaire de séance :** Mme Marie CORNET-VERNET
- **Délibération FER 2025 : autorisation à donner au maire pour demander la subvention afin de construire le bâtiment du pôle technique.**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité,

La demande de subvention, Fonds d'Equipement Rural (FER) 2025, faite par le Maire pour un montant total de travaux de 113 280,00 € HT, correspondant à l'achat d'un terrain et à l'aménagement de l'espace public (abri).

- **Délibération sur la recomposition du conseil communautaire 2026**

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré sur les modalités de détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire faisant suite au renouvellement général des conseils municipaux,

APPROUVE le nombre et la répartition des sièges de conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine sur la base de l'accord local en application des dispositions de l'article L.5211-6-1, I 2° du CGCT, comme suit :

Communes	Population municipale 2025	Nouvelle répartition avec accord local Nombre de conseillers	Nouvelle répartition avec accord local Nombre de suppléants
Melun	43°685	21	0
Dammarie-les-Lys	23°252	11	0
Le Mée-sur-Seine	19°527	10	0
Saint-Fargeau-Ponthierry	15°117	7	0
Vaux-le-Pénil	11°378	5	0
Boissise-le-Roi	3°919	2	0
La Rochette	3°861	2	0
Pringy	3°828	2	0
Rubelles	3°450	2	0
Livry-sur-Seine	2°224	1	1
Seine-Port	1°833	1	1
Maincy	1°824	1	1
Boissise-la-Bertrand	1°194	1	1
Voisenon	1°169	1	1
Saint-Germain-Laxis	737	1	1
Montereau-sur-le-Jard	599	1	1
Limoges-Fourches	498	1	1
Boissettes	432	1	1
Villiers-en-Bière	343	1	1
Lissy	242	1	1
Total	139°112	73	11

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

- **Délibération sur la modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-Voisins**

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'adhésion des communes de Savigny-le Temple & de Quincy-Voisins.

AUTORISE Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le PREFET de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter-préfectoral, l'adhésion précitée.

Tour de Table

- Fleurissement de la Mairie sera faite la semaine prochaine.
- Finalisation des travaux de la maison des Associations prévue pour cet automne
- Subvention de la DRAC obtenue pour la restauration du tableau de l'église « Le Baptême »
- Câblage réseau de la Mairie touche à sa fin.
- Fin des travaux au Village d'enfants.
- Travaux à la Boisserelle : il ne manque plus que le bassin de rétention.
- Les Uzelles : une réflexion est en cours pour l'aménagement du carrefour en triangle afin de sécuriser l'accès à l'impasse.
- Immeuble Clinchant : réflexion sur un recours possible auprès du Tribunal pour accélérer les délais d'instruction de la procédure au vu de la situation de certains des résidents.
- Discussion sur le problème de stationnement sauvage rue Brouard, gênant le passage des bus
- Pour la fête de Boissettes de septembre : Demande de prêt de grands barnums auprès de la CAMVS et de chaises auprès de la Mairie de Boissise-la-Bertrand
- Don d'un pressoir par Jean-Paul Anglade à la commune, réflexion sur sa mise en avant sur le rond-point du village

RPI – Regroupement Pédagogique Inter-Communal :

Le budget 2024 du RPI, incluant le scolaire et le périscolaire, se monte à 89 234,00 €, soit une augmentation de 20 000,00 €, répartie sur les postes école et cantine. À contrario chute des postes garderie et centre de loisirs s'expliquant par l'augmentation des effectifs de l'école ayant contraint à d'une 6^e classe en septembre dernier avec ajout d'agents-mairie supplémentaires (ATSEM et Animateurs-cantine).

La fréquentation des enfants de Boissettes se répartit comme suit :

- 36 élèves sur 122 sont scolarisés à l'école des fontaines
- 34 élèves sur 102 mangent à la cantine dont 9 du village d'enfants
- 6 élèves sur 24 fréquentent la garderie du matin et du soir
- 8 élèves sur 24 fréquentent le centre de loisirs du mercredi

Après ce constat et projection faites, un agrandissement de l'école s'impose donc.

Evènements :

14 juin 2025 : Traversée de Boissettes en Véhicules insolites avec l'ABSL

14 juin 2025 : Récital lyrique à l'auditorium de Boissettes en Scène

15 juin 2025 : Concert à l'Eglise de 16h à 18h avec l'orchestre de la CAMVS

20 juin 2025 : Cinéma Plein Air avec le Film « Donne-moi des ailes » projeté au parc des « Vives Eaux » à Boissise-la-Bertrand dont la durée de projection est 1h53.

Animation Piano-Voix juste avant la séance, la buvette sera tenue par l'ABSL et la présence d'un food-truck pour la restauration est prévue.

29 juin 2025 : Concours de Pétanque avec l'ABSL.

Secrétaire de séance
Marie CORNET-VERNET

Le Maire,
Thierry SEGURA

